

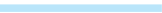






Légende

-  Pistes cyclables
-  Itinéraires piétonniers et cyclables
-  Ruisseaux et canaux
-  Arbres et population d'arbres remarquables
-  Points de vue remarquables

🏠 Bâtiments publics

- 1 Collège Jacqueline Auriol, gymnase Micheline Ostermeyer, centre de loisirs
- 2 Plateau sportif (football, rugby), Tennis club, Maison des jeunes
- 3 Écoles maternelle et élémentaire Maurice Ravel
- 4 Gymnase Pierre de Coubertin
- 5 Mairie, Mairie annexe, bureau de poste, Gendarmerie nationale
- 6 Services techniques municipaux
- 7 Maison Leyrisse (service « sport, culture et vie associative »)
- 8 Majorat (galerie d'exposition)
- 9 Bibliothèque Clémence Isaure
- 10 Petite enfance (crèche « Les p'tits loups », halte garderie, relais assistantes maternelles)
- 11 École élémentaire Fernand Bécane
- 12 École maternelle Fernand Bécane
- 13 Espace Marcel Pagnol
- 14 Oasis de la Ramée (piscine intercommunale)

Bonnes pratiques

Promeneurs à pied ou à vélo :

- Maintenez la propreté des sites et remportez vos déchets
- Respectez la nature en préservant la végétation
- Préservez le calme des riverains et limitez votre bruit
- Soyez attentifs aux autres utilisateurs des itinéraires que vous empruntez

Cyclistes, respectez les règles de sécurité :

- Portez un casque en prévention des traumatismes crâniens
- Respectez le code de la route et la signalisation
- Pensez à toujours bien vous placer pour être vu
- Traversez à pied les intersections si la circulation est importante
- Pour tourner, vérifiez dans toutes les directions avant et au moment de changer de direction, indiquez que vous tournez en tendant le bras

Automobilistes :

Partagez l'espace, respectez les piétons et les cyclistes